



REGLEMENT TENNIS

La Faisanderie

Pour le confort et l'agrément de tous, il est demandé à chacun d'appliquer ce règlement dont l'objectif est de permettre une pratique agréable et équitable du tennis en respectant les règles élémentaires de la courtoisie.

PRINCIPES GENERAUX

- Une tenue de tennis blanche est obligatoire sur les courts ainsi que le port de chaussures conçues pour le tennis, adaptées aux surfaces dures. En période hivernale, un survêtement de sport adapté pour le tennis est accepté.
- Seuls peuvent jouer sur un court les joueurs dont les cartes sont placées au tableau des inscriptions, sur le numéro du court et à la période de jeu correspondant.
- Les cartes des sociétaires (adultes ou enfants) participant à un tournoi, à des cours collectifs, à l'école de tennis ou prenant une leçon particulière doivent figurer au tableau.
- Une fois placées au tableau, les cartes ne peuvent être déplacées et il n'est pas possible de changer de partenaires.

RESERVATIONS A L'ACCUEIL

- Les joueurs se présentent auprès du coordinateur pour réserver une période de jeu.
- Les courts sont attribués par le coordinateur ; il attribue les courts en complétant le tableau sur le premier créneau horaire disponible du terrain choisi.
- Un seul joueur peut réserver pour un simple et deux joueurs pour un double en déposant leurs cartes et en indiquant le nom du ou des partenaires. Ces derniers devront se présenter au bureau de réservation au plus tard 20 minutes avant le commencement de la période prévue. Dans le cas contraire, le court réservé est automatiquement remis à disposition.
- Dans tous les cas, les joueurs ne peuvent obtenir une nouvelle réservation qu'après la fin de leur période de jeu.

RESERVATIONS PAR TELEPHONE

- Une possibilité est offerte de réserver par téléphone (01 46 02 83 47) à partir du vendredi 16h00 jusqu'à 20h00 pour des périodes de jeu allant du samedi 8h00 au dimanche soir, sur 4 terrains dédiés à ce mode de réservation. Une même personne peut réserver par téléphone un court pour le samedi et un autre court pour le dimanche.
- Pour les réservations par téléphone, un seul joueur peut réserver un double mais les 4 joueurs verront leurs cartes bloquées jusqu'à la fin de la journée. Les 4 joueurs doivent se présenter 20 minutes avant la période de jeu. Dans le cas contraire, le répartiteur réattribue le court.
- Les personnes qui, en cas d'empêchement, n'auraient pas annulé leur réservation téléphonique 2 heures avant le début de la période de jeu, ou les récidivistes d'annulation quelles qu'en soient les raisons, se verraient interdire ce mode de réservation.

DUREE DE LA PERIODE DE JEU

- La période de jeu est de 45 minutes en simple et de 1h30 en double. Cependant, lors des week-ends et jours fériés, le double de 45 minutes peut-être rendu obligatoire pour les périodes commençant entre 13h00 et 14h15.

APPLICATION DU REGLEMENT

- La direction du site est responsable de l'application du présent règlement.
- Tout manquement au règlement est passible d'une convocation devant la commission de discipline et toute falsification d'identité ou d'utilisation de carte d'un autre sociétaire pourra entraîner la radiation de l'association.
- La direction du site est seule juge pour décider de l'utilisation ou de la fermeture des courts selon les conditions atmosphériques et les obligations d'entretien.
- Les championnats officiels auxquels le Stade Français participe sont placés sous l'autorité de la section Tennis qui doit faire appliquer le règlement du club.